

Édition juillet 2002

Un nouvel élan pour l'OPQIBI !

▪ **Adoption de nouveaux statuts**

Le 26 juin dernier, l'assemblée générale extraordinaire de l'OPQIBI a adopté, à l'unanimité, de nouveaux statuts pour l'association.

Cette adoption, qui consacre notamment **l'ouverture** de l'organisme aux donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage, clôt le processus de modernisation engagé, il y a 5 ans.

Les membres de l'OPQIBI seront désormais répartis en **3 collèges**, et ce au sein de toutes ses instances (assemblée générale, conseil d'administration, commission supérieure, comités de qualification, comité Label Ingénierie) :

- Collège A : clients (publics et privés)
- Collège B : prestataires (fournisseurs)
- Collège C : institutionnels et intérêts généraux

Une **assemblée générale constitutive** du « nouvel OPQIBI » se tiendra le 11 septembre prochain, afin d'élire un nouveau conseil d'administration.

▪ **Le « nouveau » système de qualification OPQIBI**

Le nouveau système de qualification OPQIBI sera composé des principaux éléments suivants :

- **Nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur**
- **Nouvelle nomenclature** des qualifications et des capacités (155 libellés complétés de fiches descriptives détaillées)
- Code de déontologie professionnelle
- **Nouvelle règle** d'attribution des qualifications et des capacités
- Dossier postulant
- Guide d'instruction
- **Nouveaux certificats** de qualification et/ou de capacité
- Charte graphique

Calendrier de mise en place du nouveau système de qualification :

- ☞ **Septembre 2002** : entrée en vigueur et promotion de la nouvelle nomenclature des qualifications et des capacités OPQIBI ainsi que du Label Ingénierie
- ☞ **De septembre à fin octobre 2002** : envoi à tous les qualifiés de leur(s) nouveau(x) certificat(s) élaboré(s) en fonction de la nouvelle nomenclature OPQIBI et sur la base d'une correspondance avec les anciens référentiels de qualification, validée par la Commission Modernisation
- ☞ **21 au 25 octobre 2002** : 1^{ère} session des nouveaux comités de qualification

▪ Normalisation des OPQ

Dans le prolongement de sa modernisation, l'OPQIBI a initié, en collaboration avec l'OPQFC (formation et conseil), un processus de normalisation visant à crédibiliser davantage les systèmes de qualification d'entreprise.

Dans ce cadre, ils ont travaillé à l'élaboration d'un **fascicule de documentation** relatif au fonctionnement des OPQ de prestations intellectuelles, qui vient d'être édité par l'AFNOR (Réf. : FD X 50 090).

En outre, encouragée par les pouvoirs publics, une **norme française** (NF), commune à l'ensemble des OPQ, est en cours d'élaboration, toujours sous l'égide de l'AFNOR. Elle devrait voir le jour au premier semestre 2004.

Les étapes suivantes consisteront en l'obtention d'une norme européenne puis internationale. La qualification d'entreprise étant peu répandue à l'étranger, un intense travail de lobbying doit donc être mené. C'est dans cet objectif que l'OPQIBI et l'OPQFC devraient participer au prochain **Congrès International des Ingénieurs Conseils** (FIDIC), qui aura lieu à Paris en septembre 2003.

▪ Nouvelles qualifications OPQIBI en Ingénierie Loisirs - Culture - Tourisme (LCT)

L'OPQIBI, en collaboration avec l'**AFIT** (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) et le **Géfil** (Syndicat National de l'Ingénierie Loisirs Culture Tourisme), a mis en place des qualifications pour les prestataires en Ingénierie LCT.

La vocation principale de ces qualifications est **d'aider les donneurs d'ordre et les maîtres d'ouvrage**, publics et privés, dans leurs recherches et leurs sélections de prestataires compétents, pour mener à bien leurs projets de développement culturels, touristiques, sportifs et de loisirs.

La **nomenclature détaillée** des qualifications LCT est disponible sur simple demande au secrétariat général de l'OPQIBI ou sur son site Internet (www.opqibi.com).

▪ L'OPQIBI au 53^{ème} Salon des Équipements et des Techniques Territoriales

L'OPQIBI participera au 53^{ème} Salon des Équipements et des Techniques Territoriales, organisé par l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF), **les 16, 17 et 18 octobre 2002, à Grenoble (Alpexpo)**.

Il y disposera d'un **stand** d'exposition durant les 3 jours de la manifestation et y organisera, le 17 octobre, un **atelier d'information** sur les qualifications qu'il attribue.

Cet atelier sera, notamment, l'occasion de présenter les résultats de **l'enquête sur la qualification technique d'entreprise**, que réalisera, début septembre, l'OPQIBI auprès des adhérents de l'AITF et de l'ATTF (Association des Techniciens Territoriaux de France), avec le concours de ces 2 organisations.

▪ L'OPQIBI partenaire de l'opération « Avantage Services - Forum 2002 » du MEDEF

L'OPQIBI est partenaire de l'opération « Avantage Services - Forum 2002 » du MEDEF, destinée à promouvoir le secteur des services (cf. document joint).